

**Activités universitaires et programmes
pour francophones et francophiles
de la
Colombie-Britannique¹
Un appel à l'action**

par

Jean Watters, PhD

Préparé pour
La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique

Septembre 2002

Nota : Dans le présent document, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Ce rapport a été réalisé grâce à une contribution financière obtenue du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du ministère fédéral du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement.

Résumé

En Colombie-

communautés francophones et acadiennes a fait pression sur le gouvernement fédéral de façon à l'amener à poser les premiers jalons d'une structure politique pour les communautés francophones du Canada y compris les plans d'intervention afin d'encourager toute une série d'initiatives de développement communautaire.

L'un des éléments clés de la réaction du gouvernement fédéral est le plan d'action auquel travaille actuellement le Ministre des Affaires intergouvernementales, l'honorable Stéphane Dion, qui viendra revigorer la politique actuelle sur les langues officielles. Le plan est élaboré suivant trois axes: éducation, développement communautaire et fonction publique fédérale.

Le vieillissement de la population active et le nombre croissant de baby boomers qui prennent leur retraite, conjugués à un taux élevé de roulement du personnel et à d'importantes pénuries au niveau du personnel de gestion engendreront des problèmes structurels importants, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de l'administration publique et du développement communautaire. À titre d'exemple, au cours des huit prochaines années, les universités devront procéder à l'embauche de 40,000 nouveaux professeurs pour répondre à la demande. À l'heure actuelle, les universités canadiennes octroient 4 000 doctorats par année et seule la moitié des récipiendaires choisissent l'enseignement ou la recherche universitaire. La pénurie croissante d'enseignants à l'échelle du Canada se fait particulièrement sentir dans les domaines spécialisés telle l'immersion française et la demande d'enseignants tant en immersion que pour les écoles francophones excède, et de loin, l'offre.

Ce rapport propose de nouvelles avenues et un plan d'action visant à combler les lacunes dans la façon actuelle d'aborder l'enseignement universitaire francophone en Colombie-Britannique. Il soumet à la réflexion une série de propositions qui reflètent les réalités fédérale et provinciale actuelles, exposent les résultats d'études précédentes, des entrevues avec des experts de même que l'appui d'intervenants communautaires clés. Le plan d'intervention est un équilibre pratique entre les aspirations idéales des communautés francophones et francophiles et les réalités plus pragmatiques associées aux arcanes du monde des affaires universitaires lorsque vient le temps d'y introduire des changements.

Table des matières

Remerciements	6
1 Introduction	7
2 Contexte national	8
2.1 Crise au niveau de la main d'oeuvre	11
2.2 Appuyer le PLOE (Le programme de langues officielles en enseignement).....	12
3 Perspective provinciale	14
3.1 Francophones et francophiles en Colombie Britannique.....	14
3.2 Le français au niveau universitaire en Colombie -Britannique.....	17
4 Propositions	18
4.1 Propositions en ce qui a trait à l'Université Simon Fraser (SFU).....	19
4.2 Administration.....	19
4.3 Programmes.....	21
4.4 Activités	23
4.5 Marketing and promotion (à l'interne).....	23
4.6 Financement.....	24
5 Conclusion	25
6 Annexes	27
Annexe 1 Enseignement postsecondaire en français : résumé.....	27
Annexe 2 Francophones et francophiles au Canada.....	29
Annexe 3 Résumé des programmes et des activités offerts en français à SFU.....	30
Annexe 4 Bureau des affaires francophones et francophiles : Directeur général.....	34
Annexe 5 Bureau des affaires francophones et francophiles : Comité consultatif.....	35

Remerciements

Nous désirons remercier la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique pour l'appui qu'elle a apporté à la préparation de ce rapport, plus particulièrement Mme Yseult Friolet et M. Serge Corbeil. Un merci tout particulier au Dr Michael Stevenson, président de Simon Fraser University pour son soutien indéfectible et au Dr Roger Blackman, doyen associé de la Faculté des arts qui est allé bien au-delà de l'appel du devoir dans l'aide qu'il nous a apportée. Merci à tous ceux qui ont accepté de nous fournir des renseignements et de nous rencontrer, souvent à court préavis. Enfin, le dernier mais non le moindre, un merci tout particulier à notre ami et collègue le Dr Arthur Fallick dont l'incontestable esprit de synthèse et les qualités

1 Introduction

Au cours des quatre dernières années, l'enseignement postsecondaire est devenu une priorité pour la population francophone de la Colombie-Britannique. Suite au rapport du comité de travail sur l'enseignement postsecondaire francophone²

2 Contexte national

Plusieurs éléments contenus dans un rapport de 2002 préparé par la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA), intitulé Communautés en action : La politique du développement global³, et un récent discours de l'honorable Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales et président du Conseil privé, nous offrent une perspective nationale sur les espoirs et aspirations des Canadiens français vivant dans des collectivités de langue officielle en situation minoritaire⁴.

Le rapport de la FCFA, préparé en collaboration avec ses membres et appuyé par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique fournit par le ton, la perspective et la vision qu'il emploie, une excellente vue d'ensemble des progrès accomplis par les collectivités francophones en situation minoritaire au cours du dernier siècle dans leur quête incessante de reconnaissance.

Selon ce rapport, les collectivités francophones en situation minoritaire ont une aspiration commune : *pouvoir vivre et se développer en français dans tout le Canada*⁵.

En appuyant cette vision, la FCFA encourage vigoureusement M. Dion à mettre sur pied un cadre de politique pour les collectivités francophones du Canada y compris un plan d'intervention pour encourager toute une gamme d'initiatives pour le développement communautaire. Le ministre a clairement pris partie pour cette position dans les remarques qu'il a faites à la FCFA lors de sa 27^e assemblée générale annuelle tenue à Whitehorse le 22 juin 2001.

« La réponse à la demande de votre fédération de doter les étudiants francophones et par extension, les écoles et commissions scolaires, afin qu'ils soient mieux équipés et puissent recevoir ainsi un enseignement de qualité égale à celui reçu par les groupes majoritaires ou, en d'autres mots, que le concept de gouverne des écoles soit basé sur l'égalité des résultats, »⁵ nous avons l'intention, de concert avec nos collègues provinciaux, de chercher des voies afin d'en venir à un accord sur un mécanisme de distribution des ressources efficaces.⁶

cours des huit prochaines années. Toutefois, tel qu'il le fait observer, *rien n'est possible en éducation sans l'implication des provinces.*¹²

M. Dion reconnaît qu'il y a une pénurie croissante d'enseignants dans tout le Canada qui est particulièrement prononcée dans les domaines spécialisés tel l'immersion française. Qui plus est, la demande d'enseignants pour les langues secondes excède déjà l'offre. Les inscriptions dans les programmes de langues secondes sont au même point qu'il y a dix ans, à la fois pour les programmes de base dans l'une et l'autre langue et plus particulièrement dans les programmes d'immersion française. Le problème est particulièrement aigu à l'extérieur du Québec et a des allures catastrophiques dans plusieurs zones rurales.

Le ministre reconnaît qu'il y a eu des compressions budgétaires dans ce domaine au cours des dix dernières années et que par conséquent la qualité de l'enseignement des langues secondes s'est détériorée en raison de l'utilisation de matériel didactique inadapté, de l'absence de soutien pédagogique, du nombre restreint d'enseignants qualifiés et de programmes inadéquats. Il insiste sur l'importance de travailler avec les partenaires provinciaux afin de redresser la situation et d'accroître le nombre d'enseignants à tous les niveaux de même que sur l'amélioration de leur formation :

*Afin de remédier à cette situation, on pourrait envisager, de concert avec nos partenaires provinciaux, une stratégie comprenant notamment la promotion des carrières d'enseignement de langue seconde, des bourses d'études en enseignement de langue seconde et l'expansion des programmes d'enseignement spécialisés.*¹³

Le ministre déclare que de façon à atteindre l'objectif fixé, qui est de doubler le nombre d'étudiants bilingues, il sera nécessaire de :

- attirer plus d'étudiants vers les programmes de langues secondes;
- accroître le nombre de moniteurs à tous les niveaux de même que leur qualification;
- rehausser la qualité de l'enseignement des langues secondes en accroissant la disponibilité du matériel didactique, l'aide à l'apprentissage et le nombre d'enseignants qualifiés;

« À l'ère de la concurrence mondiale [...] », a écrit M^{me} Jane Stewart dans son document *Le savoir, clé de notre avenir*, « [...] les jeunes Canadiens qui apprennent à parler les deux langues officielles du pays augmentent leur compétitivité sur les marchés de l'emploi, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Sur le plan culturel, le bilinguisme ouvre les portes d'une vision différente du monde. Sur le plan économique, la capacité de communiquer dans les deux langues augmente l'accès aux marchés et aux emplois et facilite la mobilité des Canadiens ». ¹⁹

Par la recherche et l'analyse qu'elle a effectuées, la FCFA insiste sur l'importance stratégique de doter les collectivités francophones en situation minoritaire des outils leur permettant de parler et de conserver le français en tant que langue maternelle, langue délibérément choisie et langue d'enrichissement personnel. ²⁰ Ils font observer que la majorité des établissements postsecondaires francophones dans les milieux minoritaires à travers tout le pays ont bénéficié, particulièrement au cours des trente dernières années, de l'appui financier du gouvernement fédéral aux programmes bilingues.

Cependant, bien qu'il soit évident que de tels programmes n'auraient pu survivre sans cet appui financier, ce dernier a été lié au cours des années à la nécessité de rencontrer des conditions spécifiques, jouissant parfois de l'appui financier des gouvernements provinciaux respectifs et devant parfois s'en passer. Les provinces tardent à reconnaître l'étendue des effets bénéfiques de ces programmes qui se font sentir notamment au niveau de la qualité de l'enseignement que les provinces sont en mesure d'offrir à leurs collectivités francophones respectives.

Le rapport de la FCFA (2002) Des communautés en action : la politique du développement global, souligne que l'apport financier versé aux provinces et territoires par le gouvernement fédéral, par le biais de l'implantation du Programme de langues officielles en enseignement (PLOE), s'élève à près de 300 millions de dollars par année. Ces sommes permettent entre autre aux gouvernements provinciaux d'offrir l'enseignement dans leur langue aux jeunes issus de communautés linguistiques minoritaires (francophones ou anglophones). Les auteurs du rapport rappellent que ce programme *existe depuis 1972, bien avant l'avènement de la Charte des droits et libertés.* ²¹

Le rapport signale également l'intérêt grandissant du gouvernement fédéral pour l'enseignement postsecondaire francophone, particulièrement dans les secteurs où la demande est élevée, tels la santé et la formation, bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

Les étudiants issus de collectivités francophones en situation minoritaire doivent être en mesure de recevoir un enseignement dont la qualité est au moins égale à l'enseignement dispensé à la majorité. Ce principe a des conséquences financières importantes étant donné que l'on ne peut offrir de programmes ayant la qualité recommandée en se fondant uniquement sur un mécanisme de financement qui ne tiendrait compte que du nombre d'étudiants. Le financement devrait se fonder sur une combinaison de la qualité et des besoins plutôt que sur le simple décompte des étudiants.

La FCFA réitère également le besoin d'une collaboration plus étroite entre francophones et francophiles en recommandant le maillage des deux groupes.

3 Perspective provinciale

3.1 Francophones et francophiles en Colombie-Britannique

Selon le recensement de 1996, il y a en Colombie-Britannique 250,365 francophones et francophiles représentant 7 % de la population. C'est là un chiffre important puisqu'il s'agit en importance du troisième regroupement de francophones et francophiles à l'extérieur du Québec, après l'Ontario (1 281 835) et le New Brunswick (311 175) et devant le Manitoba (100 635), la Saskatchewan (51 115) et l'Alberta (180 120) (voir annexe 2 - Francophones et francophiles au Canada).

La Colombie-Britannique compte un nombre grandissant de francophones (60,675), 45 % desquels vivent dans la région de Vancouver. Ce qui est encore plus étonnant toutefois, c'est le nombre de francophiles en Colombie-Britannique, 189,690, ce qui place la province au deuxième rang derrière l'Ontario. En dépit de ces statistiques encourageantes le taux d'assimilation, qui se situe à 75 %, est tout simplement effarant. Le taux d'analphabétisme fonctionnel quant à lui est de 14 %, ce qui démontre encore une fois l'urgence de la situation.²²

Avec la création de la Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique en 1996, plus de 3 000 jeunes francophones sont inscrits cette année dans des écoles de langue française. Ce nombre devrait atteindre 3 500 d'ici deux ans.

Le nombre d'élèves inscrits en immersion en Colombie-Britannique s'est accru de façon importante au cours des cinq dernières années et il est probable que cette tendance se maintienne. Au cours de l'année scolaire 2001-2002, 31,136 étudiants issus de 45 communautés étaient inscrits dans des programmes d'immersion française. L'augmentation importante des populations francophones et francophiles de la Colombie-Britannique au cours de la dernière décennie est un signe positif qui porte à croire que cette croissance est susceptible de se poursuivre. Par contre, le nombre d'élèves en classe d'immersion en Alberta, Saskatchewan et au Manitoba a diminué.

Les relations communautaires à l'intérieur de la communauté francophone de la Colombie-Britannique sont excellentes. À titre d'exemple, l'esprit de collaboration qui existe entre la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique et Canadian Parents for French est exemplaire. De plus, pour la première fois, le gouvernement provincial a nommé un membre de l'Assemblée des parents francophones de la Colombie-Britannique.

M. Richard St a rinu

6.5 dans blij 4. 159.d'tcophg nomm ostse dTD -084.75 51 un m Tjcbnr347ayre pas Tc 0.1875 Tw () Tj -4

qui ont répondu opterait en premier lieu pour la création d'un programme de baccalauréat en arts, tandis que le baccalauréat en sciences récolte 17 % des choix exprimés et le programme de médecine 11 %.²⁴ 81 % des participants ont indiqué une préférence pour des méthodes d'enseignement traditionnelles tandis que 49 % optent pour un mélange des trois : traditionnel, vidéoconférence et internet. La collaboration avec des établissements postsecondaires existants est recommandée par 87 % d'entre eux et seulement 22 % favorisent la création d'un établissement francophone autonome.

Compte tenu des perspectives d'emploi dans le secteur des sciences de l'éducation, nous avons été étonnés par le fait que les participants aient omis d'en faire mention dans les matières préférées. Toutefois, des études menées par la Fédération canadienne des enseignants et d'autres, ont démontré la pénurie croissante d'enseignants francophones à la fois pour les écoles francophones que pour les programmes d'immersion. La réforme intervenue il y a un an dans le système scolaire de la Colombie-Britannique a accru de façon importante le nombre d'élèves par classe, ce qui a eu pour effet de prévenir les effets immédiats de la pénurie d'enseignants. Malgré les changements intervenus, la pénurie d'enseignants pour les écoles francophones et l'immersion reste problématique.

L'entente bilatérale entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral (Programme de langues officielles en enseignement) démontre clairement qu'à peine 300,000 \$ ont été versés pour l'enseignement en français au niveau universitaire dans la province pour la période 2001- 2002. Lors de nos entrevues, plusieurs francophones ont déploré l'indigence des services en français au niveau universitaire en Colombie-Britannique.

Si l'on compare à d'autres provinces et en prenant en considération la taille de leur population francophone et francophile, l'absence (actuelle et historique) d'investissements au niveau universitaire en laisse plusieurs perplexes. Contrairement à d'autres provinces, telle, à titre d'exemple, l'Alberta où la Faculté Saint-Jean a joué un rôle historique et vital dans les questions francophones au niveau provincial et national, l'influence francophone et francophile au niveau universitaire en Colombie-Britannique est nettement sous-représentée.

De plus, avec une population francophone relativement petite, la Saskatchewan a toujours reçu de meilleurs services que la population francophone de la Colombie-Britannique. Les fonds substantiels versés par le gouvernement fédéral au cours des années à l'Institut linguistique de l'université de Régina en sont une illustration éloquente.

Il ne serait pas opportun de pointer du doigt ou de distribuer les blâmes. L'objet de ce rapport est, avant tout, de suggérer des voies et moyens afin de remédier à une situation regrettable et de mettre de l'avant des mesures qui répondront rapidement aux aspirations des jeunes francophones et francophiles de la Colombie-Britannique.

3.2 Le français au niveau universitaire en Colombie-Britannique

Il existe un fossé facilement identifiable entre la situation idéale dont les collectivités francophiles et francophones en situation minoritaire se font les promoteurs et la réalité pratique de ce qui peut être fait. En même temps, il existe un écart entre les choix manifestés par les participants à l'étude et la capacité des établissements postsecondaires de répondre rapidement à leurs attentes.

Il semblerait approprié d'examiner la façon dont les structures institutionnelles et les infrastructures existantes peuvent être mises à contribution pour élargir la gamme des programmes offerts actuellement.

Cette approche visant à réduire l'écart a été discutée avec des représentants des communautés francophones et francophiles. Des efforts considérables ont été faits pour mesurer l'appui dont elle jouit auprès des intervenants universitaires et des autres. Ce serait la première fois qu'une telle initiative serait mise en branle en Colombie-Britannique.

Les conclusions découlant de différentes consultations suggèrent qu'il est important d'avoir une « résidence » identifiable pour les fins de cette initiative et qu'elle soit hébergée au sein d'une université existante. Le succès du programme proposé dépendra en grande partie de la création d'un Bureau des affaires francophones et francophiles à l'intérieur de l'université et ayant pour mandat de promouvoir et de soutenir le programme à la base, tout en sensibilisant les communautés aux avantages importants qui en découleront.

Le succès de cette initiative dépendra aussi d'un important investissement au niveau du marketing, de la promotion et des rapports avec la communauté. La proposition requiert un engagement financier important. Cet engagement permettra qu'une sensibilisation adéquate puisse être conduite par le biais d'une promotion efficace et d'une mise en valeur au sein des établissements d'enseignement et dans les communautés francophones. Le niveau de financement proposé est également nécessaire pour assurer la qualité des programmes et des activités.

Plusieurs éléments justifient la recommandation d'utiliser la structure d'un programme existant à Simon Fraser University. Faire cheminer l'approbation d'un nouveau programme qui prépare à un diplôme à travers les méandres du processus décisionnel universitaire est une tâche qui requiert beaucoup de temps. Il est beaucoup plus opportun d'obtenir les approbations nécessaires lorsqu'il s'agit de procéder à des modifications aux structures de programmes existants. En s'appuyant sur des programmes existants, les diplômes proposés pourront être mis en application plus rapidement.

Deuxièmement, le programme actuel de diplôme d'études intégrées convient assez bien à l'implantation du contenu du programme proposé qui se concentre sur des questions d'administration publique et de développement communautaire. L'appui à ce genre de programmes était évident dans les réponses obtenues dans l'étude et va de pair avec les études démontrant la demande croissante de main d'œuvre dans ces secteurs de l'économie.

En dernier lieu, ce qui est proposé serait unique au Canada et constituerait un pas important dans l'atteinte de l'objectif décrit par la FCFA et repris dans les remarques de l'honorable Stéphane Dion, Ministre des Affaires intergouvernementales.

4 Propositions

Une série de propositions témoignant des réalités fédérale et provinciale, des résultats d'études existantes, d'entrevues avec des experts et de l'appui d'intervenants communautaires clés, est soumise pour fins d'étude. La stratégie d'intervention proposée représente un équilibre pratique entre les idéaux des communautés francophone et francophile et les réalités

Explication et justification : Afin de mener une telle initiative à terme, les activités doivent être centralisées et avoir une visibilité externe et interne. Un directeur général serait en charge de ce bureau. Cette personne serait de préférence un universitaire détenteur d'un doctorat et serait également un professeur agrégé ou titulaire. (voir annexe 4 - Bureau des affaires francophones et francophiles : directeur)

Un secrétaire administratif et deux autres administrateurs assisteraient le directeur et seraient en charge de la publicité, du marketing et du recrutement à l'échelle de la province. L'expérience a démontré plusieurs fois que le succès d'une telle initiative repose autant sur une campagne publicitaire efficace que sur la qualité du personnel et des activités. En outre, les francophones et francophiles de la Colombie-Britannique ont beaucoup de rattrapage à faire lorsque l'on compare leur situation à celle des autres provinces.

Nous proposons que Simon Fraser University mette sur pied un comité consultatif.

Explication et justification : Les francophones et francophiles veulent avoir voix au chapitre dans le développement et la gestion de ce projet. Le comité consultatif relèverait directement du vice-président des affaires académiques de Simon Fraser University et travaillerait en étroite collaboration avec le directeur du Bureau des affaires francophones et francophiles. (voir annexe 5 - Bureau des affaires francophones et francophiles : Comité consultatif)

Le comité consultatif serait composé des personnes suivantes :

- Un représentant du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
- Un représentant de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
- Un représentant de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique
- Un représentant de Canadian Parents for French
- Deux étudiants (un francophone et un francophile) inscrit à Simon Fraser University
- Un représentant de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique

- Le doyen de la faculté des Arts de Simon Fraser University ou son représentant
- Le doyen de la faculté d'Éducation de Simon Fraser University ou son représentant
- Le directeur de la division de l'Éducation permanente de Simon Fraser University ou son représentant
- Un représentant du département

Nous proposons que Simon Fraser University élargisse son programme de premier cycle PDP éducation pour futurs professeurs de français et professeurs en immersion au niveau primaire.

Nous proposons que Simon Fraser University élargisse son programme de maîtrise en arts et son programme de maîtrise en éducation de façon à ce que ces deux programmes soient offerts en français.

Explication et justification : Plusieurs études menées pour la plupart par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants démontrent clairement la pénurie croissante d'enseignants qualifiés dans nos écoles francophones et d'immersion dans tout le pays. Une campagne de recrutement et de marketing agressive visant les futurs enseignants, ainsi que des programmes améliorés qui répondront rapidement aux besoins sont la clé du succès

Afin de réduire les coûts, nous proposons de restreindre le programme élargi de premier cycle au secteur primaire dans un premier temps (enseignement primaire). Tout étudiant qualifié ayant complété l'équivalent de cinq semestres (75 crédits) peut demander son admission à ce programme intensif d'une durée de trois semestres répartis sur douze mois.

Les programmes d'éducation de deuxième cycle en français devraient être élargis et largement publicisés. Les activités de développement professionnel jouent un rôle important non seulement dans la « formation » d'enseignants hautement qualifiés mais ont aussi un impact important sur divers aspects de la profession allant de la recherche à la rétention. Le développement des programmes pour le premier et le deuxième cycle les rendrait également attrayants pour les étudiants francophones et francophiles de l'extérieur du pays.

Les diplômes de premier cycle en administration des affaires et en sciences infirmières méritent d'être pris en considération pour l'avenir.

Ces programmes pourraient être accessibles sur Internet, particulièrement pour les étudiants habitant en milieux ruraux, par le biais de la coopération entre Simon Fraser University et l'université virtuelle canadienne.

4.4 Activités

Nous proposons que le Bureau des francophones et francophiles soit doté d'un budget annuel de 200,000 \$ afin d'appuyer d'autres activités au sein de l'Université qui mettent en valeur le développement de programmes francophones, particulièrement dans la Faculté des sciences de l'éducation, le Département de français et la Division de l'éducation permanente.

La pierre angulaire des propositions élaborées dans ce rapport repose sur la prémisse que les étudiants issus des collectivités francophones en situation minoritaire doivent pouvoir recevoir un enseignement dont la qualité est au moins égale à celle de l'enseignement dispensé aux étudiants provenant de la majorité. Ce principe a des implications financières importantes étant donné que l'on ne peut dispenser un enseignement de qualité en se fondant uniquement sur un décompte du nombre d'étudiants pour établir un budget de fonctionnement. L'établissement du financement doit reposer sur une combinaison qui tienne compte de la qualité et des besoins. Afin d'assurer le succès du Bureau des affaires francophones et francophiles et de ses programmes, des sommes importantes doivent être investies dans les domaines de la promotion, du marketing et des relations communautaires.

Les recommandations contenues au présent rapport rejoignent les priorités que le gouvernement fédéral s'est données tel qu'en font foi les mots du Premier ministre «*rqs*

6 Annexes

Annexe 1

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE EN FRANÇAIS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE : Que pense la clientèle étudiante? Septembre 2000

RÉSUMÉ

En reconnaissance de la croissance du Canada en tant que pays bilingue, la population francophone de la Colombie-Britannique travaille à la mise sur pied d'un système d'enseignement postsecondaire en français. Afin de faire de ce rêve une réalité, la FFCB (*la Fédération de francophones de la Colombie-Britannique*) a préparé un projet qui examine en détails les aspirations des francophones et des étudiants issus des classes d'immersion en français en Colombie-Britannique. Ce projet a examiné plusieurs des différents aspects relatifs à l'enseignement postsecondaire, leur intérêt pour recevoir leur enseignement en français, leurs programmes préférés et les différentes méthodes d'enseignement qui sont les plus susceptibles de les intéresser.

Au total 5 474 questionnaires ont été envoyés à 84 écoles et 2 077 questionnaires ont été complétés. Les résultats de cette étude indiquent que 84 % des étudiants qui ont répondu au questionnaire ont l'intention d'entreprendre des études postsecondaires. De ces 84 %, au moins la moitié ont manifesté le désir de poursuivre leurs études en anglais, 32 % à poursuivre en français et en anglais, et 1 % d'entre eux sont désireux d'entreprendre des études postsecondaires en français (17 % des étudiants étant indécis). Parmi ce 1 %, presque la moitié des participants seraient plus intéressés si le programme existait en Colombie-Britannique. Lorsque l'on a posé la même question au 32 % qui ont exprimé l'intention de poursuivre dans les deux langues, 41 % d'entre eux s'y sont montrés plus favorables.

Lorsque l'on a demandé aux étudiants s'ils étaient intéressés par un programme français situé en Colombie-Britannique, la vaste majorité d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Les disciplines qui ont semblé intéresser les étudiants le plus incluaient le baccalauréat en arts (31 %), le baccalauréat en sciences (17 %)*, la médecine (11 %) et le droit (4 %).

Résumé des programmes et des activités offerts en français à Simon Fraser University

Faculté d'Éducation*

Depuis 1981, le Programme de développement professionnel (PDP) a été entièrement ou partiellement offert en français aux futurs enseignants francophones, dans le programme de français et le programme d'immersion. Avec une moyenne de nouvelles admissions de 32 étudiants par année, on évalue que ce programme a octroyé un diplôme à 640 étudiants.

Il existe aussi un module français à l'intérieur du programme de Langues en contextes urbains (Languages in Urban Contexts (LUC)). Ce programme est offert aux étudiants en enseignement au primaire qui désirent améliorer leur connaissance du français et qui veulent devenir professeurs de français.

Les programmes de maîtrise en arts et de maîtrise en éducation en enseignement du français sont offerts à Simon Fraser University depuis 1981. Ce programme a jusqu'à maintenant octroyé des diplômes à environ cinquante étudiants. Simon Fraser University est la seule université en Colombie-Britannique à offrir un programme de deuxième cycle entièrement en français.

Plusieurs cours en enseignement du français sont offerts par le biais de programmes sur le terrain et programmes de premier cycle.

Au cours des huit dernières années, des étudiants de Simon Fraser University ont participé au programme de langue française de l'École des langues de l'Université Laval. Soixante étudiants y ont participé l'été dernier.

*Inspiré de notes établies par le Dr André Obadia de la faculté d'Éducation.

La Simon Fraser University a des ententes avec l'UQAM (Université du Québec à Montréal), l'Université Laval (Québec), l'Université de Nice Sophia-Antipolis (France) et la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Paris, France). Les étudiants peuvent effectuer jusqu'à une année d'études dans l'une de ces universités et bénéficier d'un transfert de crédits d'études dans le cadre de leur programme de français à la Simon Fraser University.

En 1997 et 1998, le Département de français a offert un atelier d'été aux enseignants du programme cadre de français à l'élémentaire (langue et méthodologie), en collaboration avec la Faculté d'éducation.

Au niveau de la maîtrise, le département offre trois champs d'études : la linguistique, la linguistique appliquée (un champ d'études particulièrement intéressant pour les candidats qui envisagent une carrière en enseignement du français) et la littérature, ainsi qu'un programme conjoint de maîtrise en littératures anglaise et française.

Le département offre également un diplôme post-baccalauréal en français et en éducation, conçu pour les futurs enseignants, en collaboration avec la Faculté d'éducation.

En 2001, le Centre d'études francophones Québec-Pacifique, un centre de recherche agréé consacré à l'étude et à la promotion du français, a été créé au sein du Département de français de la Simon Fraser University.

L'avenir

Le principal objectif du département de Français est de faire la promotion de la langue française et de la culture francophone au niveau universitaire auprès des futurs enseignants de français et de la collectivité tout entière, dans le contexte du bilinguisme au Canada, et de préparer les candidats à occuper des postes bilingues, que ce soit dans le secteur public (gouvernement provincial ou fédéral) ou dans le secteur privé.

Le département de Français est prêt à saisir toute occasion d'élargir son rôle en matière de formation des futurs enseignants et de contribuer à

l'élaboration de programmes de formation continue en français, dans les domaines de la linguistique, de la littérature et de la culture, pour les enseignants de français en exercice.

Préparé par le Dr M. Fauquenoy, directeur du département de Français

Bureau des affaires francophones et francophiles
Directeur général/Directrice générale

Le directeur général/directrice générale relève du vice-président académique et est responsable de l'administration du Bureau des affaires francophones et francophiles (budget, personnel, développement etc.) de Simon Fraser University. Sa principale fonction est de planifier, développer, offrir et promouvoir plusieurs activités et programmes en français pour la population francophone et francophile de la Colombie-Britannique. Cette personne travaille en collaboration avec un comité consultatif et plusieurs facultés et départements de Simon Fraser University, elle sert aussi de trait d'union entre l'université et les communautés francophones et francophiles.

Le directeur général/directrice générale est un universitaire (de préférence détenteur d'un doctorat) possédant une vaste expérience en administration et la capacité démontrée d'obtenir rapidement le respect et l'appui à la fois de l'université et des communautés francophones et francophiles. Cette personne a une solide expérience en marketing et en promotion de projets. Capable de fonctionner de façon autonome, elle parle couramment le français et l'anglais.

Annexe 5

Bureau des affaires francophones et francophiles
Comité consultatif

Ce comité est composé d'une vaste gamme de représentants reconnus, issus

Annexe 6

Demande de financement échelonné sur 5 ans

Première année

Bureau des affaires francophones et francophiles	468 000 \$
Mise sur pied du bureau (frais d'équipement, de fournitures d'ameublement, d'ordinateurs...)	200 000 \$
Adaptation et traduction des programmes, nouvelles activités	450 000 \$
Total	1 118 000 \$

Deuxième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	491 400 \$
Offre des programmes	500 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	1 191 400 \$

Troisième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	541 177 \$
Offre des programmes	750 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	1 491 177 \$

Quatrième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	568 236 \$
Offre des programmes	1 000 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	1 768 236 \$

Cinquième année

Bureau des affaires francophones et francophiles	596 665 \$
Offre des programmes	1 250 000 \$
Fonds de développement de nouvelles activités	200 000 \$
Total	2 046 665 \$
Grand total	7 615 478 \$

Note : Les prévisions budgétaires du Bureau des affaires francophones et francophiles sont basées sur une augmentation annuelle de 5 %.

Le coût de l'offre des programmes se stabilise à 1 250 000 \$ par année.

À titre de comparaison, l'Université Laurentienne dont les programmes sont établis depuis plusieurs décennies, reçoit plus de 7 000 000 \$ par année pour les 750 étudiants inscrits dans ses programmes francophones, soit 9 334 \$ par étudiant. Le coût de la présente demande se situe après seulement cinq ans à 1 946 665 \$ pour 160 apprenants soit 12 166 \$ par apprenant.

Prévisions budgétaires du Bureau des affaires francophones et francophiles

Dépenses	Personnel		
	Salaires et bénéfices	Directeur	85 000 \$
		Agents (2) de recrutement *	110 000 \$
		Secrétaire de direction	45 000 \$
		Sous-total	230 000 \$
	Opération		
		Promotion et marketing #	120 000 \$
		Déplacement	70 000 \$
		Location du bureau	20 000 \$
		Téléphone	12 000 \$
		Divers (logiciels, courrier)	16 000 \$
		Sous-total	238 000 \$
		Total	468 000 \$

Des frais d'immobilisation de l'ordre de 200 000 \$ devraient être prévus la première année pour l'ameublement, l'équipement du bureau, (y compris les frais d'informatique) et les frais de rénovation s'il y a lieu..

- *Les dépenses reliées aux deux postes d'agents de recrutement, à la promotion et au marketing ainsi qu'aux déplacements sont essentiels considérant le travail de sensibilisation et de rattrapage qui devra être réalisé. Entre l'embauche du directeur et celle des agents de recrutement il faut prévoir un écart de trois mois.
- # Les dépenses prévues pour la promotion et le marketing pendant la première année comprennent les frais de développement et de maintien du site WEB.

Prévoir des augmentations budgétaires de l'ordre de trois à six pour cent par année. Après la première année, le budget pour les frais d'immobilisation serait d'environ 20 000 \$ annuellement

Notes en fin d'ouvrage

¹ Francophone : Langue maternelle « français » incluant les réponses multiples, recensement de 1996. Les pourcentages représentent la proportion de la population de la province ayant le français comme langue maternelle.

Francophile : Connaissance de la langue « française », moins le nombre de francophones. Les pourcentages représentent la proportion de la population de la province ayant une connaissance du français (n'inclut pas les francophones).

² La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique. *Rapport du Comité de travail sur le Postsecondaire en français en Colombie-Britannique*. Document 700-0413; F w (français) 56.25 0 TD /F2 1

: Connaissance de 2001 (Fran

Au sujet de l'auteur

Le Dr Jean Watters détient un doctorat en andragogie de l'Université de Montréal, où sa thèse s'est méritée le Prix Grégoire pour excellence en recherche. Il oeuvre en milieu francophone depuis trois décennies. En reconnaissance de son travail et de son dévouement auprès des francophones en milieu minoritaire, tout particulièrement au niveau postsecondaire, l'Ordre des Francophones d'Amérique et l'Ordre des Cent Associés lui furent décernés l'an dernier.

Au cours des dix huit dernières années, il s'est retrouvé à la tête de trois établissements postsecondaires au pays : le Collège Boréal, l'Université Laurentienne et TechBC. Le Collège Mount Royal de Calgary lui remettait en 1999, un diplôme honorifique pour sa contribution exceptionnelle à l'éducation postsecondaire au Canada.

Fier de son pays, de ses origines et de sa langue, il a toujours défendu avec ardeur et acharnement, souvent au détriment de sa propre carrière, la place du français et des francophones au Canada : d'égal à égal.

Conférencier, auteur, formateur, innovateur, expert en formation à distance et en andragogie, Jean Watters partage son temps entre sa famille, son travail à titre de con